



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis d'annulation

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-61083>

Département(s) de publication : **75**

Annonce n° **25-61083**

Services

---

### Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 25-55691

Mis en ligne sur le site [www.boamp.fr](http://www.boamp.fr) le 19/05/2025

### Section 2 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur** : Caisse des Ecoles du 12ème

**Type de Numéro national d'indentification** : SIRET

**N° National d'identification** : 26750032000010

**Ville** : Paris

**Code postal** : 75012

**Groupement de commandes** : Non

**Département(s) de publication** : 75

### Section 3 - Identification du marché

**Intitulé du marché** : Location et nettoyage de vêtements de travail des agents des cuisines de la Caisse des écoles du 12e

**Type de marché** : Services

**Description succincte du marché** : La présente consultation a pour objet la location et le nettoyage de vêtements de travail des agents des cuisines de la Caisse des écoles du 12e. Il s'agit de la location des vêtements de travail et des tabliers, un nettoyage hebdomadaire avec ramassage du linge sale et distribution du linge propre

### Section 4 - Motif de l'annulation

Le pouvoir adjudicateur a constaté, en cours de consultation, l'existence d'erreurs substantielles dans la définition du besoin, lesquelles impactent de manière significative le contenu des documents de la consultation. Ces erreurs nécessitent une révision profonde du cahier des charges et des pièces contractuelles, de nature à modifier substantiellement les conditions de la mise en concurrence. Compte tenu de l'ampleur des corrections à apporter, l'acheteur estime qu'une simple prolongation des délais de remise des offres ne permettrait pas de garantir une égalité de traitement entre les

opérateurs économiques ni la transparence de la procédure. En conséquence, afin de préserver la sécurité juridique de la procédure et les principes fondamentaux de la commande publique, il est décidé de ne pas poursuivre la consultation en cours et d'annuler la procédure.

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 01/06/2025**